**SAISON 2023/2024 benjamins/minimes**

**ENGAGEMENT A PARTICIPER A UN MINIMUM DE COMPETITIONS**

**AIDE DE PARENTS LORS DES COMPETITIONS**

Notre club étant axé sur la découverte de l’Athlétisme et sur la compétition, la prise de licence est soumise à l’obligation de participation à un ‘’ minimum’’ de compétitions .

Nous encourageons donc les benjamins/minimes à découvrir les championnats de cross, ainsi que les compétitions sur piste, en salle ou en extérieur.

Concernant ces compétitions sur piste, salle ou extérieur, nous aurons besoin de l’aide ponctuelle de parents pour aider au jury sur des tâches simples et accessibles à tous (ratissage du sable au saut en longueur, mesure des lancers, etc…) et proposerons donc des formations de base, aux parents qui le désirent.

Il faut savoir que la participation de l’AMC est conditionnée à la présentation de jurys par le club.

Concernant ces 2 sujets, çi-joint l’engagement des jeunes, ainsi que le questionnaire à destination des parents.

Vous remerçiant par avance

Le président

Loic POISSON

---------------------------------------------------------------------------------------------

**ATHLETE**

Nom : prénom : catégorie :

Je m’engage à participer à un minimum de 2 compétitions (benjamins) 3 compétitions (minimes), au cours de la saison 2023/2024

Signature :

**PARENT**

Nom : prénom :

Je suis d’accord pour aider l’AMC en tant que jury, lors de certaines compétitions en salle ou sur piste, auxquelles mon enfant participera : oui non

J’accepte de passer une formation de base, pour obtenir un diplôme jury niveau 1 :

Oui non

Signature :